

# Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur B.A.F.A

*Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de Centres de Vacances et de Loisirs est un diplôme non professionnel de l'animation. Il vise à qualifier l'encadrement de Centres de Vacances et de Loisirs en apportant des garanties pédagogiques et de sécurité aux enfants et aux familles.*

## Conditions d'entrée en formation

Avoir 17 ans révolus au 1<sup>er</sup> jour d'entrée en formation

L'organisme de formation doit être habilité par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## Durée et déroulement de la formation

La durée maximale de déroulement de la formation ne peut excéder 30 mois

Elle comprend 3 étapes devant se dérouler dans l'ordre suivant :

- Un stage de formation générale (8 jours)
- Un stage pratique (14 jours minimum) à effectuer dans un délai de 18 mois après la formation générale
- Un stage d'approfondissement (6 jours) ou un stage de qualification (8 jours) (dispense possible)



## Validation et délivrance du brevet

La réalisation de chacun des trois stages est attestée par un certificat comprenant

- Les appréciations du formateur qui est transmis à la DDJS pour validation.
- La décision de délivrance du brevet est prise par le Directeur Départemental de La Jeunesse et des Sports sur proposition d'un jury départemental qui peut aussi proposer d'ajourner ou de refuser un candidat.

## Inscription et calendrier

- L'inscription est effectuée directement auprès de l'organisme de formation qui délivre un livret de formation au candidat
- Les sessions de formation se déroulent en général pendant les vacances scolaires : chaque organisme élabore son propre calendrier. Une liste de ces organismes est disponible auprès de la DDJS.

## Coût et aides possibles

Les sessions de formation ne sont pas gratuites. Des aides peuvent être accordées sous certaines conditions par :

- La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Loire (bourse BAFA)
- Les Caisses d'Allocations Familiales
- Le Conseil Général (se renseigner auprès des organismes de formation)



Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Loire  
9 rue Claude Lebois

42021 Saint-Etienne cedex 1

Téléphone: 04 77 49 63 71

Mél: [dd042@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd042@jeunesse-sports.gouv.fr)

Site Internet: [www.ddjs-loire.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.ddjs-loire.jeunesse-sports.gouv.fr)

